PUBLIÉ LE 29/11/2019 - MISE À JOUR LE 11/07/2024

L-Arginine hydrochlorhid

Actualisation du 11/07/2024

- Informations importantes à l'attention des pharmaciens des établissements de santé
  L-Arginin-Hydrochlorid 21% Braun (L-arginine chlorhydrate), solution à diluer pour perfusion (5 ampoules de 20mL) : ***risque de présence de particules dans les ampoules***

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

L-Arginine hydrochlorhid 21 %, solution injectable

Substance active

L-Argnine hydrochlorhid

Laboratoire

B Braun

AMM

Documents de référence dans le cadre de l’AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

L-Arginine hydrochlorhid 21 %, solution injectable

Critères d'octroi

- Coma hyperammoniémique lié à un déficit du cycle de l’urée (hyperammoniémie primaire)
- ou Test de stimulation de la GH lorsque l’insuline est contre indiqué
- Ou Pseudo-épisode d'accident vasculaire cérébral (stroke-like episode) dans le syndrome de MELAS (Mitochondrial myopathy Encephalopathy Lactic Acidosis and Stroke-like episodes)

Autres informations

- Médicament réservé à l'usage hospitalier

Faire une demande d'AAC (autorisation d’accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l’application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié